

Montréal, le 6 octobre 2025

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

Veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec aura lieu en présence à LÉVIS CENTRE DES CONGRÈS situé au 5750 rue J.-B.-Michaud, Lévis, Québec, G6V 0A4, **le vendredi 14 novembre 2025, salle 100 à 8 h 30.**

Il est possible de s'inscrire en sélectionnant cette activité dans la programmation du Congrès 2025 de l'Ordre lors de votre inscription à celui-ci ou si vous souhaitez uniquement participer à l'AGA, en vous présentant en personne dès 8 h le matin de l'événement.

Dans le cadre de votre inscription à l'AGA 2025, nous devons recueillir votre nom ainsi que votre numéro de permis. Celui-ci est inscrit à votre carte de membre disponible sur le portail de l'Ordre. Vous devez obligatoirement fournir ces informations afin que l'Ordre puisse confirmer votre identité, considérer votre présence pour le quorum et vous accorder le droit de vote. L'Ordre collecte et utilise les renseignements personnels de ses membres conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Ordre du jour proposé

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Présidence de l'assemblée
 - 1.2 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
 - 1.3 Constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024
4. Rapport d'élections 2025
5. Rapport annuel 2024-2025
 - 5.1 Activités du conseil d'administration et de la présidence
 - 5.2 Rapport de la direction générale sur les opérations de l'Ordre
 - 5.3 États financiers audités
 - 5.4 Période de questions
6. Cotisation pour l'exercice 2026-2027
 - 6.1 Rapport de la secrétaire de l'Ordre : consultation préalable des membres sur la cotisation annuelle 2026-2027
 - 6.2 Consultation de l'assemblée sur la cotisation annuelle 2026-2027
7. Approbation de la rémunération de la présidence et des autres administrateur(trice)s élu(e)s
8. Nomination des vérificateurs pour les états financiers 2025-2026
9. Vœux de l'assemblée
10. Clôture de l'assemblée

La directrice générale et secrétaire par intérim,


Isabelle Legault, ps. éd.

Consultation sur la cotisation annuelle 2026-2027

En vertu du *Code des professions* (articles 85.1 et 103.1), la secrétaire de l'Ordre doit mener une consultation auprès des membres au moins 30 jours avant l'assemblée générale annuelle (AGA) sur le montant de la cotisation annuelle pour l'année à venir. Un [document de consultation](#) incluant notamment le projet de résolution du conseil d'administration modifiant le montant de la cotisation, les prévisions budgétaires et la ventilation de la rémunération des administrateur(trice)s pour l'exercice 2026-2027 est également disponible.

Vous pouvez faire vos commentaires au plus tard le **11 novembre 2025 à 16 h 30** en transmettant le [formulaire de consultation disponible ici](#). Comme prévu par le *Code des professions*, les commentaires reçus seront communiqués aux membres qui assisteront à l'AGA et qui auront alors l'opportunité de s'exprimer à nouveau sur ce sujet.

DOCUMENTATION

L'ensemble de la documentation nécessaire à la préparation de la rencontre est disponible sur le [site web de l'Ordre](#).

- Avis de convocation et ordre du jour proposé
- Projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
- Rapport annuel 2024-2025 incluant les états financiers audités
- Document de consultation incluant le projet de résolution du conseil d'administration modifiant la cotisation annuelle, les prévisions budgétaires et la ventilation de la rémunération des administrateur(trice)s élu(e)s pour l'exercice 2026-2027
- *Règlement sur les élections au conseil d'administration et l'organisation de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec*
- *Politique régissant les assemblées générales*
- *Politique de rémunération de la présidence*
- *Politique sur la rémunération des administrateurs et des membres de comités*
- *Politique relative à l'inscription au Tableau des membres*